ÉDITION 35

JANV - FEV 2023

CAMEROONCEO



MARC KAMGAING
CEO HARVEST
ASSET MANAGEMENT

Immersion dans l'univers de la gestion d'actifs en Afrique Centrale

LES MEILLEURES OFFRES FAST FOOD SONT CHEZ Chrono-Foods



Télécharger l'application Chronofoods

ANDROID APP ON Google play

Download on the App Store

Chrono Foods

Faites vous livrer en 1H

EDITORIAL



NOUVELLE ORIENTATION, MÊME VISION !

Nous sommes heureux de vous livrer le 35e numéro de votre magazine. Nous avons commencé ensemble ce magnifique projet en novembre 2019. Au départ, nous avions pour ambition d'offrir aux dirigeants, entrepreneurs et top managers un cadre prestigieux d'expression.

Au fil des éditions, grâce à vous, CAMEROON CEO MAGAZINE est devenu le magazine camerounais le plus prestigieux et l'un des plus réguliers. Nous sommes heureux de vous livrer le 35e numéro de votre magazine. Nous avons commencé ensemble ce magnifique projet en novembre 2019. Au départ, nous avions pour ambition d'offrir aux dirigeants, entrepreneurs et top managers un cadre prestigieux d'expression. Au fil des éditions, grâce à vous, CAMEROON CEO MAGAZINE est devenu le magazine camerounais le plus prestigieux et l'un des plus réguliers.

Nous sommes fiers du chemin parcouru ensemble et aujourd'hui nous voulons davantage être à votre écoute afin de vous proposer les sujets qui viendront répondre à vos attentes. Désormais, votre mensuel se reposera sur une thématique afin de vous aider à mieux comprendre l'économie camerounaise et les différents enjeux.Nous sommes fiers du chemin parcouru ensemble et aujourd'hui nous voulons davantage être à votre écoute afin de vous proposer les sujets qui viendront répondre à vos attentes.

Parce que l'avenir nous appartient, en ce début d'année 2023, nous vous souhaitons une année exceptionnelle et riche en accomplissement. Nous croyons en vous comme vous croyez en nous. Vous avez le droit de rêver mais aussi l'obligation de travailler, de vous surpasser afin que les résultats soient de vos côtés. Nous avons pris l'engagement de continuer à vous produire un magazine encore plus riche avec des invités toujours aussi prestigieux. Merci de croire en nous. Bonne lecture et rendez vous le mois prochain.

Mérimé Wilson NGOUDJOU



DIRECTEUR DE PUBLICATION
MÉRIMÉ WILSON NGOUDJOU
RÉDACTEUR EN CHEF
CHRISTIAM MVOM
DEISGN & MISE EN PAGE
NKUNDA AFRICA
PHOTOGRAPHIE
MAX MBAKOP
RÉDACTION
MÉRIMÉ WILSON, WINNIE WABO, CHRISTIAN MVOM, OSWALD FOTSO
CONSEILLÈRE JURIDIQUE
KIMBENG SCHNEIDER
DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT
PAULE INGRID POUOMEGNE
SERVICE COMMERCIAL
(+237) 695869141
INFO@CAMEROONCEO.COM
WWW.CAMEROONCEO.COM

SOMMAIRE

05 **PANORAMA**

le temps de l'asset management en zone cemac!

06 **MANAGEMENT**

Combattre la procrastination, des astuces simples

09 **INTERVIEW**

Marc KAMGAING, CEO & Founder Harvest Asset Management

15 **CYBERSÉCURITÉ**

Blockchain : un réel progrès pour la Cybersécurité ?

23 **DIASPORA**

James kuaté, cofondateur qantara asset management

24 **EXPERTISE**

La gestion des actifs : comment peut-on le définir et quels sont ses principes ?

28 **PERFORMANCE**

Sammy EKAMBI, le talent qui s'affirme

29 **LIFESTYLE**

Impact du bien-être au travail sur la productivité et la performance des salariés

LE TEMPS DE L'ASSET MANAGEMENT EN ZONE CEMAC!

La rédaction



Depuis 2017, on assiste à une évolution quasi-permanente dans le segment de la gestion d'actifs en zone CEMAC. De 2 entreprises en 2017, aujourd'hui on dénombre plus d'une dizaine et les acteurs qui s'intéressent au marché sont encore plus nombreux.

l'appétit pour l'Asset Management en zone CEMAC vient certainement du fait que le marché regorge d'énormes opportunités et les fonds de placement collectifs créer par les acteurs du marché ont des rendements très intéressant allant jusqu'à 7 % de taux annuel.

Si ASCA Asset Management est la toute première société de gestion d'actifs en zone CEMAC, c'est bien HARVEST ASSET MANAGEMENT qui a fait une entrée fracassante en 2017 en devenant en quelques mois le leader du marché. Malgré la pluralité d'acteurs qui arrivent sur le marché pour bousculer sa position, la société fondée et dirigée par Marc KAMGAING garde son leadership et continue à se démarquer sur le marché avec ses différents produits.

Les gestionnaires d'actifs afin de mieux défendre leurs intérêts sont réunis au sein de l'ASPAG (Association des Sociétés de Gestion de Portefeuille d'Afrique Centrale).

Cette association compte 11 membres à savoir L'Archer Capital Asset Management, Emrald Securities Services Asset Management, Africa Bright Asset Management, Corridor Asset Management, Harvest Asset Management, Enko Capital Central Africa, Makeda Asset Management, EDC Asset Management, ASCA Asset Management, Digi Capital Asset Management et Elite Capital Asset Management. Présidée depuis le 25 octobre 2022 par le brillant financier et directeur général d'ASCA Asset Management Eugène Cissé Kouoh, l'association fait le pari de l'union pour conquérir un marché aux opportunités nombreuses pour tous les acteurs.

Avec environ 80 % des sociétés de gestion d'actifs de la zone CEMAC basée au Cameroun, la première économie de la sous - région règne en maître absolu sur le marché financier.

Il est important de savoir que les Bons du Trésor Assimilables, les Obligations du Trésor Assimilables (les titres monétaires) et les titres émis sur le marché boursier sont les principaux produits d'investissement des différents acteurs.

LA zone CEMAC a démontré son potentiel et la gestion d'actifs connaît une croissance exceptionnelle dans la sous - région. En tenant compte de la dynamique du marché financier, l'avenir s'annonce encore plus radieux pour les différents acteurs./.

COMBATTRE LA PROCRASTINATION, DES ASTUCES SIMPLES

source: mf-expertise



Qui n'a jamais traîner des pieds pour faire un devoir ou réaliser une mission de travail et se retrouver devant le fait accompli face à une date limite incontournable ? Ou encore se sentir paralysé dû au sentiment de faire face à un obstacle infranchissable ? Alors, sur le moment, ne sachant quoi faire, il est facile de passer à autre chose et laisser en plan ce problème, du moins, sur le moment. Voilà un cas typique de procrastination.

Procrastination : Définition et raisons

Selon le Petit Larousse, le mot procrastination vient du latin :
– procrastinatio qui signifie ajournement
– et de cras, demain

La procrastination est la tendance à ajourner, à remettre systématiquement au lendemain.
Cette notion implique l'idée de difficulté face à une situation donnée. Elle peut aussi être révélatrice de peurs, manque de motivation ou d'énergie ou étonnamment d'un caractère perfectionniste.

Procrastination : 3 astuces simples à exécuter sur le court terme

Il existe divers moyens pour faire face à la procratination, une fois que l'on est dans le présent et que l'on refuse de remettre à plus tard ce que l'on peut faire maintenant.

Condition sine qua non : Respecter l'instant présent

Faire appel à l'instant présent est crucial pour les tâches de la journée à accomplir. Il convient surtout de ne pas anticiper d'autres tâches à venir comme étant plus difficiles qu'elles ne le sont. Tout simplement, se concentrer maintenant sur ce que l'on doit faire en faisant les premiers pas. Et surtout, qui plus est, il est important de se concentrer sur une seule et unique tâche.

Astuce 1 : Exécuter la stratégie des 5 premières minutes

Commencer à agir, au moins pendant 5 minutes, le temps de faire venir à soi toutes les idées qui nous passent par la tête. La question que l'on se pose est la suivante : » Quelle tâche de moins de cinq minutes à entreprendre aujourd'hui peut faire avancer un tout petit peu mon projet ? ». Une fois dans son travail, alors, tout naturellement, la proscratination disparaît. Ce qui paraissait difficile, insurmontable, disparaît tout autant.

Astuce 2 : Décomposer son travail en tâches gérables

L'intérêt ici est de rendre l'exécution de son travail plus facile tout en ayant le sentiment d'avancer. La productivité s'en trouve alors améliorer ainsi que sa confiance en soi par la même occasion.

Rien n'est plus fatiguant qu'un travail dont on repousse continuellement la réalisation.
William James (Lettre de William James à Carl Stump)

Astuce 3 : Elaborer un contrat personnel pour freiner la procrastination

1) Prendre son bullet journal ou toute autre document. L'objectif est de s'assurer qu'il s'agit d'un écrit. On s'écrit un contrat pour soi-même à respecter. En cas de réussite, on s'attribue « une récompense ». Cela peut être le fait de regarder un bon show tv ou encore se faire un bon resto.

Comme le dit cette célèbre devise, pas de but, pas de médaille. L'objectif à atteindre doit être délimitée. Entre autres, un élément chiffré, une date limite doit correspondre à une tâche réussie donnée.

Exemple : faire un footing de 30 minutes 2 fois par semaine

Ainsi, les objectifs doivent être décomposés en tâches simples.

Ces dernières peuvent être exécutées en un jour, une semaine ou encore un mois.

Procrastination : 2 astuces efficaces sur le long terme
Sur une longue période, la meilleure attitude pour lutter contre la procrastination consiste à faire preuve de persévérance et de consistance dans son travail. En un mot, l'objectif est alors d'adopter des habitudes productives, fruit d'une meilleure efficacité personnelle.

Astuce 1 : Définir des priorités

A l'instar de livre » The Miracle Equation » de Hal Elrod, l'atteinte d'une action décisive consiste à définir un objectif prioritaire unique.

Pour ce faire, il est possible de :
– lister ses objectifs, dans un premier temps, par exemple, les cinq plus importantes
– les classer ensuite par ordre de priorités.
– et enfin, commencer par exécuter celle qui est la plus importante.

Par ailleurs, dans « Miracle Equation », l'auteur souligne bien le fait qu'accomplir la priorité n°1 permet alors de voir se réaliser les autres priorités dans la foulée.

astuce pour lutter contre la procrastination

En fait, l'atout est de tracer noir sur blanc le plan du projet à entreprendre. Concrètement, c'est le soir que l'on sélectionne l'objectif prioritaire à atteindre pour le lendemain.

Attention toutefois de ne pas s'imposer un cadre rigide où l'emploi du temps inflexible ne laisse pas de place à des imprévus. Avoir une marge de manoeuvre demeure nécessaire. Plus globalement, il convient de rester ouvert à des opportunités qui pourraient se présenter.

Finalement, en fin de journée, un bilan est réalisé pour faire le point sur l'exécution des tâches accomplies. A ce stade, tenir un journal peut s'avérer être utile pour effectuer le suivi.
Cette même procédure peut s'appliquer dans un horizon à un jour, un mois, etc.

Astuce 2 : Développer un contexte propice à l'action





Le but ici est de définir un cadre professionnel caractérisé par :

– la discipline : la manière dont on exécute son travail est primordiale. Il est alors important de se consacrer corps et âme à ce que l'on fait. Il convient alors d'éliminer toute forme de distractions en amont. Par exemple, supprimer toute appli dans son smartphone qui crée de la distraction, voire fermer son smartphone si besoin est.

– le cadre de travail : être dans un endroit bien éclairé et ordonné. Ainsi, la table de travail doit rester nette avec le juste nécessaire pour travailler. Se fixer également un rythme de travail. Par exemple, la méthode Pomodoro : 4 sessions de 25 minutes entrecoupées de 5 minutes de pose, puis un break de 15 minutes peut s'appliquer ici.

Astuce contre la procratination

– l'entourage : s'accompagner de personnes qui stimulent le travail et l'action. Sinon, on peut écouter des podcasts ou autres audiobooks de motivation.

De plus, si on en a la possibilité, on peut s'entourer d'une personne qui aura pour objectif de faire le point sur l'évolution de son travail, au moins une fois par semaine. C'est également un moyen d'échange et un instant pour exprimer sa satisfaction ou ses limites. A la fin de l'entretien physique ou à distance (Zoom, telephone, par exemple), on pourra alors s'engager pour un nouvel objectif à atteindre à une date fixée à ce moment-là.

Conclusion

En résumé, lutter contre la procrastination consiste à envisager toute tâche comme un guerrier. En un mot : « à bas les blocages , focus sur le process ! » Notre état d'esprit doit alors se concentrer uniquement sur un objectif unique à atteindre avec pour devise : « Maintenant plus que jamais ! ».

Un caractère résolu allié à de la tenacité ne peut alors que freiner les obstacles intérieurs qui empêchent d'aller de l'avant. In fine, cela conduit à mettre à profit l'instant présent à chaque instant./.



Interview

Marc KAMGAING

Founder & CEO

HARVEST ASSET MANAGEMENT

Propos recueillis par la rédaction



Marc KAMGAING
Founder & CEO
HARVEST ASSET MANAGEMENT

Bonjour Marc KAMGAING comment se porte le marché de la gestion d'actifs dans la zone CEMAC ?

Si vous m'aviez posé la question il y a 10 ans, j'aurais pointé la faiblesse des volumes du marché qui ne favorise pas l'éclosion de ce secteur d'activités. Tout a changé en 2016. L'évolution des besoins de financement des Etats via le marché financier, les reformes portées par la Banque Centrale et la fusion des bourses en CEMAC décidée par les plus hautes autorités de notre zone ont favorisé l'émergence de la gestion d'actifs. Depuis 2016, de nombreuses sociétés de gestion ont été agréées. De deux Sociétés et moins de 10 milliards de FCFA d'actifs sous gestion à fin 2016, nous sommes aujourd'hui plus d'une dizaine pour un actif global de 340 milliards à Fin 2021. Et la tendance haussière reste forte. Nous sommes persuadés que ce chiffre avoisinera les 400 milliards de FCFA à fin 2022.

A titre de comparaison, ces données nous placent à 40% de la taille du marché de la gestion d'actifs en zone UEMOA, un marché ayant plus de 20 ans d'existence. Le bébé avance à grands pas même si globalement nous sommes encore loin de ce qui se fait dans les pays développés.

Une chose est certaine, c'est que la CEMAC s'est définitivement embarquée dans cette industrie incontournable de la finance moderne et le processus est irréversible, ce qui augure de belles perspectives pour notre secteur.

Est-ce que les états de la sous – région aujourd'hui peuvent véritablement s'appuyer sur les sociétés de gestion de la zone pour financer les gros projets de développement ?

D'un côté, l'épargne collectée par les sociétés de gestion ne cesse de croitre et les profils de risque se diversifient. La nouvelle réglementation en cours d'élaboration a pris cela en compte en ouvrant la voie à la création des fonds communs de capital risque qui seront destinés, entre autres, aux projets publics dans les infrastructures et l'immobilier. De l'autre côté, la quote-part du marché financier dans le financement des Etats de la zone CEMAC s'agrandit. Par exemple, pour prendre le cas du Cameroun, les émissions de titres publics sont en croissance annuelle moyenne de 15% depuis 5 ans et représentent, en 2023, plus de 25% des ressources de financement et de trésorerie.

Il ressort de ces deux points que l'offre et la demande sont en évolution positive pour les sociétés de gestion dont le rôle est de calibrer la rencontre entre les agents économiques ayant un excédent de capitaux et les agents ayant des besoins de financement. Ainsi, les Etats de la sous-région doivent s'appuyer sur les sociétés de gestion pour financer leurs gros projets de développement. On ne réinvente pas la roue. L'activité de gestion d'actifs a plus de 100 ans aux Etats-Unis, plus de 60 ans en Europe et est présente dorénavant sur tout le continent Africain, la CEMAC ayant été la dernière frontière. Son rôle dans les projets de développement n'est plus à prouver et, pour rester dans l'actualité, Le gestionnaire d'actifs BlackRock a été récemment désigné par le Président Zelensky pour coordonner les investissements nécessaires à la reconstruction de l'économie ukrainienne.

Harvest Asset Management a été en 2017 il y a 6 ans, de deux acteurs sur le marché à cette époque aujourd'hui on compte plus d'une dizaine qu'est ce qui explique cet engouement pour la création des sociétés de gestion d'actifs dans la zone CEMAC ?

Cela s'explique pour deux raisons majeures. La première est fondamentale : en Afrique centrale, nous avons une culture de l'épargne très poussée, que ce soit d'un point de vue formel ou informel. Cette épargne a tout simplement besoin d'être canalisée dans un cadre transparent afin de contribuer au financement de nos Etats et de nos Entreprises. Cette transmission doit se faire par des structures spécialisées comme la nôtre. C'était notre anticipation en 2016 et d'autres structures ont emboité le pas. Nous n'avons cessé d'encourager des professionnels du secteur et des groupes bancaires internationaux qui, initialement, ne croyaient pas au potentiel de la CEMAC car nous étions conscients qu'on ne pouvait pas tout faire seuls, la zone Cemac étant vaste. La seconde est conjoncturelle : avec les difficultés de financement liés à la baisse des cours de pétrole en 2016, Les Etats de la CEMAC ont réfléchi à des sources alternatives de financement. Nous restons persuadés que la crise de 2015/2016 relative à nos réserves de change a été un accélérateur des reformes du marché financier et de l'engouement autour des métiers liés aux marchés de capitaux, dont la gestion d'actifs.

Tout cela étant dit, il est utile de rappeler que la gestion d'actifs est un métier hyper exigeant qui demande discipline et éthique. J'ai le sentiment, dès à présent, que l'euphorie doit laisser place à la rigueur. A mon avis, Le régulateur devrait temporiser et faire le point sur les acteurs agrées. Le développement est là mais le tout reste fragile. Une bévue d'un des acteurs aura un impact négatif sur la confiance en notre activité et sur tout le secteur financier.

Vous êtes le leader du marché, quel bilan faites – vous en 6 ans d'activités ?

Le bilan est plutôt encourageant pour une activité assez nouvelle en Zone CEMAC. Parti de 0 Francs CFA d'actifs gérés, nous nous stabilisions au-dessus des 200 milliards sur les deux dernières années avec près de 70% de parts de marché en CEMAC. C'est assez flatteur mais nous serions tout aussi à l'aise avec 30% de parts d'un marché dix fois plus grand.

D'un point de vue interne, nous avons accompagné notre développement d'un renforcement de nos capacités humaines et financières en portant le staff de 3 à 20 personnes et le capital à 500 millions de FCFA contre une exigence réglementaire à 150 Millions FCFA L'idée est de financer notre développement en CEMAC, à l'international, et aussi d'anticiper les différentes évolutions réglementaires en cours. Les axes principaux sont le renforcement de la présence sur tous les pays de la CEMAC en bureau direct et via la technologie, l'acquisition de nouvelles expertises en immobilier et infrastructures, et l'ouverture des produits à la diaspora. Je suis convaincu que cet élan nous permettra d'être encore plus proches de nos clients et de les accompagner dans leur parcours d'investissement. Nous nous inscrivons dans la durée auprès de ces derniers et c'est cet engagement que nous comptons porter avec la même rigueur sur le long terme.

La quasi-totalité de vos investissements aujourd'hui sont sur les titres publics, c'est dire que le secteur privé dans la sous – région n'est pas intéressant ?

Le secteur privé est très intéressant, surtout dans notre zone qui regorge d'un tissu exceptionnel d'entrepreneurs comparé à d'autres zones du continent. Nous avons cependant des contraintes d'investissement, dont la principale est que notre univers de placement actuel est circonscrit au marché financier.

Nous invitons les acteurs entrepreneurs à s'engager dans le processus d'introduction en bourse au sein de laquelle ils pourraient disposer de capital stable nécessaire pour leurs projets de développement. La bourse ne doit pas faire peur. Les Etats ont décidé de montrer la voie en actant l'entrée prochaine d'un peu plus de 10 entreprises en bourse, de quoi dynamiser encore plus le marché de la zone CEMAC. Toutes les opérations récentes d'entrée en bourse sur le compartiment actions se sont couronnées de succès. Les capitaux sont disponibles et attendent tous les acteurs désireux d'obtenir des financements.

Pour nous, à HARVEST AM, le secteur privé est une opportunité dans laquelle nous sommes positionnés de manière factuelle avec le lancement, depuis 2021, du premier fonds actions exclusivement investi en Actions cotées à la BVMAC.

Est – ce possible qu'à l'avenir les sociétés de gestion d'actifs en zone CEMAC deviennent des moteurs pour le secteur privé et dans quelles conditions ?

De notre point de vue, la balle est dans le camp du secteur privé et des entrepreneurs. Très concrètement, nous avons eu deux introductions en 2022. La banque nationale de Guinée Equatoriale (BANGE) a eu besoin de 10 milliards de CFA pour financer son développement, elle les a obtenus. La Société Gabonaise de Réassurance (SCG Re) a eu besoin de 5 milliards de CFA, elle les a obtenus.

D'autres introductions sont prévues pour 2023 et nous sommes quasi certains qu'elles seront couronnées de succès. Cela nous rappelle l'UEMOA : Entre 2010 et 2015, toutes les introductions sur la bourse régionale d'Afrique de L'Ouest ont été couronnées de succès.

Le démarrage d'un marché est une opportunité et, comme partout, les premiers en profiteront.

Coté épargne, imaginez simplement que vous avez gagné, en toute sécurité et sans prendre de risque, plus de 5% par an depuis plus de 6 ans comme c'est le cas pour nos clients, il arrivera un moment où vous déciderez de placer une partie de vos gains sur un actif risqué sachant que le capital de départ est largement sécurisé.



C'est ce qu'on observe déjà. Concernant notre fonds actions, je vais vous surprendre en vous disant que nous anticipons plutôt des difficultés à investir qu'à collecter.

Tout cela pour vous dire que nous sommes ouverts à des investissements dans le privé via le marché d'autant plus que nous pensons que le secteur privé est à priori plus efficace que le secteur public en termes d'allocation.

Dans un marché de plus en plus concurrentiel comment entrevoyez – vous l'avenir ?

Chez Harvest Asset Management, nous sommes optimistes pour notre zone qui a prouvé sa résilience et sa détermination à construire un marché financier robuste aux services de notre développement. A notre échelle, nous pensons humblement que nous avons démontré notre capacité à comprendre les dynamiques de ce marché en étant pionner dans notre domaine. Nous sommes satisfaits de l'engouement que cela a suscité et nous sommes favorables à la concurrence que nous continuons d'appeler de tous nos vœux. La concurrence est bénéfique pour tout l'écosystème car elle le rend meilleur pour nos clients et contribue à une plus forte inclusion financière.

En revanche, une première source d'inquiétude pour nous serait le danger lié à l'utilisation inappropriée des agréments délivrés par le régulateur : est-ce que tous les acteurs respectent les exigences de notre métier ? Ont-ils la capacité organisationnelle pour gérer tous les défis associés à la gestion d'actifs ? Surtout, adoptent-ils les principes d'éthique et responsabilité qui incombent à notre secteur ?

"MON SOUHAIT EST QUE LE MARCHE DE LA CEMAC ET TOUTES LES PARTIES PRENANTES GARDENT UNE CERTAINE COHERENCE... "

Ce sont des questions auxquelles il faudrait pouvoir répondre.

Une seconde source d'inquiétude pour l'avenir est la concurrence indirecte liée aux choix réglementaires dans notre zone. Nous nous questionnons sur la pertinence de copier des modèles de marché de capitaux vieux de plus de 60 ans pendant que le nôtre n'a que moins de 5 ans depuis la fusion des bourses. Quelles sont les classes d'actifs à prioriser pour que notre épargne soit efficacement mise aux services de notre développement ?

Ce sont des questions pour lesquelles les réponses semblent évidentes. Par exemple, le fait de réfléchir à (ou d'adopter) une règlementation sur les cryptoactifs est-il indiqué ou en phase avec nos priorités. ?

Nous comprenons le souci du régulateur de protéger l'épargne en encadrant ces activités à risque mais nous savons tous pertinemment que ces actifs sont des casinos et, dans la majeure partie des cas, des fraudes comme on a pu le voir récemment avec l'affaire FTX. Dans tous les cas, chez Harvest Asset management, on n'y touchera jamais.

Et s'il fallait dire un dernier mot ?

Mon souhait est que le marché de la CEMAC et toutes les parties prenantes gardent une certaine cohérence sur le long terme. Les pouvoirs publics ont fait preuve de pragmatisme en créant le cadre pour une évolution durable de nos activités. Aux acteurs, régulateurs et professionnels de maintenir cette dynamique. Le pire risque pour nous serait de détourner les investisseurs et clients./.

GAJO LIVESTOCK
Premium Fresh Meat

AFRICA'S BEST LIVESTOCK APP
FEEDING NATIONS

Commandez et faite vous livrer vos Viandes,

Boeuf, Poulet et Poisson

SANS FRAIS SUR L'APPLICATION

GAJO LIVESTOCK



Gajo Livestock

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

حلال 100% HALAL

(+237) 654 15 64 75 / 693 43 46 45

- **Douala**, Makepe opposite Direction Technique Orange
- **Yaoundé**, Bastos Immeuble Air France 1er étage.

www.gajolivestock.com

TikTok

flutterwave · MTN Mobile Money · Orange Money · BAO Cash & Carry · SPAR · casino · SUPER U · Carrefour market · GREEN HOUSE · GOZEM · YANGO DELIVERY

BLOCKCHAIN : UN RÉEL PROGRÈS POUR LA CYBERSÉCURITÉ ?

Par *DERVAL TEUKEU,*



Depuis quelques années, il devient très difficile de passer à côté du flot de paroles confuses qu'entoure l'engouement pour ce qui que l'on nomme « blockchain » et plus particulièrement son application pour les « crypto-monnaies ». Cela au point que les nouveaux pratiquants de cette religion viennent de s'approprier le préfixe crypto, au grand dam de ceux qui la pratiquent réellement (la cryptographie). La blockchain (chaîne de blocs) est surtout connue pour ses monnaies virtuelles notamment ses applications phares Bitcoin et Ethereum. Mais cette technologie peut nous apporter bien plus en termes d'applications de sécurité.

L'explosion des crypto-monnaies est relativement récente, mais elle a mis en lumière une technologie prometteuse : la blockchain. Certaines applications, autres que les crypto-monnaies ont déjà ou devraient profiter d'un tel engouement. C'est notamment le cas pour la gestion des cadastres, les contrats intelligents (smart contracts), la traçabilité des médicaments, le covoiturage… En fait, les possibilités applicatives semblent ne pas avoir de limites.

1. La Blockchain et les 4 piliers de la sécurité

Tous les professionnels de la sécurité connaissent le triptyque disponibilité, intégrité et confidentialité (le célèbre DIC) souvent associé à la traçabilité (ou preuve). Nous allons voir comment la blockchain intervient au niveau de ces différentes notions.

1.1 Disponibilité

Tous les professionnels de la sécurité connaissent le triptyque disponibilité, intégrité et confidentialité (le célèbre DIC) souvent associé à la traçabilité (ou preuve). Nous allons voir comment la blockchain intervient au niveau de ces différentes notions.

1.1 Disponibilité

En cryptographie, il est d'usage de préciser qu'elle intervient à tous les niveaux de la Sécurité des Systèmes d'Information sauf au niveau de la disponibilité. En effet, nous l'utilisons au niveau des réseaux privés virtuels, des messageries et de la signature électronique afin d'assurer la confidentialité, l'intégrité et la traçabilité des données échangées. Mais en aucun cas, elle n'intervient au niveau de la disponibilité. Pour la blockchain, qui utilise massivement la cryptographie, le problème de disponibilité est adressé grâce à son caractère décentralisé.

Si nous prenons comme exemple le Bitcoin, chaque nœud possède l'ensemble de la blockchain (il a été recensé 11 683 nœuds au 24 décembre 2017.).

Ces nœuds sont également répartis géographiquement sur un grand nombre de pays. Le risque d'une indisponibilité à la suite d'une interruption de service chez un ou plusieurs opérateurs de l'Internet est donc fortement réduit.

Néanmoins, le minage étant de plus en plus difficile et de plus en plus cher, il est possible que le nombre de mineurs diminue rapidement dans les années à venir. Autre problème qui pourrait se poser, une mise à jour logicielle au niveau du Bitcoin Core ou une transaction « mal formée » serait en mesure d'altérer le fonctionnement de Bitcoin. La réplication à grande échelle a l'inconvénient de son avantage : une donnée plantant un nœud pourrait impacter très rapidement l'ensemble des nœuds.

1.2 Intégrité

Le contrôle de l'intégrité constitue l'un des principaux attraits de la blockchain. Celle-ci recourt massivement aux fonctions de hachage. Par exemple, l'adresse Bitcoin d'un utilisateur est une dérivée de sa clé publique générée par l'algorithme ECDSA. Cette dérivée est constituée à partir de différents algorithmes de hachage (SHA256 et RIPEMD160). L'adresse peut ensuite être chiffrée avec la clé privée de l'utilisateur. Les transactions sont également signées numériquement et chaque bloc, contenant des transactions, stocke également le hash du bloc précédent, le tout étant répliqué sur l'ensemble des nœuds. Pour modifier un bloc, il faudrait au minima modifier tous les blocs suivants, et cela, sur tous les nœuds sans que personne ne s'en aperçoive. Bon courage !

1.3 Confidentialité

Même si l'objectif premier de la blockchain n'est pas la confidentialité puisqu'elle sert surtout à créer un grand livre de compte ouvert et consultable par tous, elle permet néanmoins d'intégrer celle-ci. Pour cela, il suffirait de se servir des propriétés des algorithmes asymétriques utilisés dans la blockchain, chaque utilisateur ayant au minimum une bi-clé.

Par exemple, nous pourrions rajouter une couche de sécurité en générant une clé de session (comme dans le protocole HTTPS) permettant de chiffrer le contenu d'une transaction après validation de celle-ci par le mécanisme de consensus. Cette clé pourrait ensuite être transmise au destinataire de la transaction en la chiffrant avec sa clé publique.

1.4 Traçabilité

Comme l'intégrité, la traçabilité fait partie intégrante de la blockchain dont l'un des objectifs est de remplacer les tiers de confiance.

Dans une blockchain « classique », non seulement l'ensemble des transactions est enregistré et horodaté depuis la création de la blockchain, mais ces transactions ne peuvent être modifiées, car chaque nouveau bloc dépend du précédent par l'intégration de l'empreinte de celui-ci. Nous comprenons mieux pourquoi la blockchain a de nombreuses applications juridiques et qu'elle convienne parfaitement comme outil d'archivage.

2. Quelques applications significatives

Infalsifiable et sécurisée, la blockchain est un système de gestion de données numériques transparent basé sur le protocole pair-à-pair. Cette technologie décentralisée et distribuée qui assure l'intégrité et l'historisation des transactions, pourrait remplacer tout ou partie des tiers de confiance centralisés (banques, notaires…) . De nombreux secteurs d'activités pourraient alors profiter de cette technologie grâce à la signature de documents, l'horodatage et la non-falsification des différentes modifications qui assurent l'authenticité des actifs traités.

2.1 La signature et l'horodatage

Depuis la création du Bitcoin, la blockchain est considérée comme un grand livre de comptes public, anonyme et infalsifiable, contenant toutes les transactions permettant la traçabilité de cette crypto-monnaie. Les blocs qui constituent cette chaîne sont signés numériquement et horodatés. Reprenons très schématiquement le fonctionnement de l'utilisation des bitcoins à travers un exemple afin de mieux comprendre le processus.
Imaginons Alice et Bob. Tous les deux possèdent un portefeuille en bitcoins. Alice procède au règlement d'un service sollicité chez Bob. Le processus de paiement s'effectue de la manière suivante :

Fig. 1 : Principe de fonctionnement bitcoin/blockchain.

La blockchain, par l'intermédiaire de la signature électronique et de l'horodatage, a pour objectif de conférer à l'actif virtuel traité (texte, image, vidéo, son…) une valeur probante et lui garantir une existence tout en conservant son intégrité dans le temps.
La signature électronique assure l'intégrité des données et leur authenticité. Alors que l'horodatage constitue la preuve de la traçabilité des actions menées sur ledit actif, en lui apposant une heure et une date faisant juridiquement foi.

L'utilisation des fonctions de hachage telles que SHA-256 permet de pouvoir vérifier rapidement et de manière simple les données enregistrées dans la blockchain même si celle-ci n'est plus utilisée ou mise à jour. Nous avons donc une immutabilité de la signature et de l'horodatage. Évidemment, l'intégration de telles fonctions n'est valable qu'à condition que leur intégration dans les programmes soit effectuée correctement, notamment au niveau de la génération de « sels » vraiment aléatoires.

2.2 La lutte contre la fraude

La lutte contre la fraude peut être illustrée par une problématique que nous commençons à rencontrer de plus en plus souvent : les faux diplômes ou les diplômes falsifiés.

Les fraudeurs aux diplômes n'ont pas beaucoup de mal à falsifier un diplôme, car il n'existe pas de système public accessible par tous et capable de fournir la preuve de leur validité. Pour lutter contre cela, certaines écoles commencent à certifier leurs diplômes avec une blockchain. C'est le cas de L'École supérieure de commerce de Paris (ESCP Business School) qui délivre des diplômes certifiés sur la blockchain à ses 27 programmes de spécialisation (MS et MSc).

La blockchain permet donc aux organismes d'établir des documents numériques légaux, infalsifiables et vérifiables à n'importe quel moment par tous, grâce à la création d'une clé cryptographique unique pour le diplôme auquel elle sera reliée. Chaque diplômé sera muni de son diplôme « papier » plus du QR code de son diplôme numérique. Ceci permettra au recruteur d'en vérifier l'authenticité et l'intégrité grâce à une blockchain de la même manière que pour une transaction effectuée avec une crypto-monnaie.

Les fraudeurs aux diplômes n'ont pas beaucoup de mal à falsifier un diplôme, car il n'existe pas de système public accessible par tous et capable de fournir la preuve de leur validité. Pour lutter contre cela, certaines écoles commencent à certifier leurs diplômes avec une blockchain. C'est le cas de L'École supérieure de commerce de Paris (ESCP Business School) qui délivre des diplômes certifiés sur la blockchain à ses 27 programmes de spécialisation (MS et MSc).

La blockchain permet donc aux organismes d'établir des documents numériques légaux, infalsifiables et vérifiables à n'importe quel moment par tous, grâce à la création d'une clé cryptographique unique pour le diplôme auquel elle sera reliée.

Chaque diplômé sera muni de son diplôme « papier » plus du QR code de son diplôme numérique. Ceci permettra au recruteur d'en vérifier l'authenticité et l'intégrité grâce à une blockchain de la même manière que pour une transaction effectuée avec une crypto-monnaie.

Un autre exemple de lutte contre la fraude est la mise en place de cadastres numériques sécurisés soit pour pallier le manque de cadastre papier soit pour éviter la modification donc de porter atteinte à l'intégrité de cadastres existants qu'ils soient numériques ou papiers. Là encore, la blockchain offre de nombreux avantages comme la création d'un cadastre public, donc visible par tous, mais non-modifiable, et cela, sur une période très longue. Il permet également d'avoir une traçabilité fiable de l'ensemble des propriétaires pour un bien donné. La blockchain permettrait également d'éviter la modification des caractéristiques d'un bien (valeur d'achat, dimensions…).
De nombreux autres cas de lutte contre la fraude, dans des domaines extrêmement variés (œuvres d'art, médicaments, contrefaçon, factures…) pourraient bénéficier de l'apport des blockchains.

2.3 La gestion des identités

Les blockchains pourraient aider à la sécurisation des identités en évitant leurs vols ou leurs modifications par un tiers non autorisé. Cela pourrait concerner, en premier lieu, mais pas seulement, les passeports, les cartes d'identité et les cartes de sécurité sociale, mais également n'importe quelle identité numérique qui n'est pas associée à un support physique comme les faux profils sur les réseaux sociaux. Dans ce cas, la blockchain garantirait non seulement l'authenticité du profil de la personne, mais également la traçabilité des modifications apportées à l'identité. Cela pourrait également être utilisé pour sécuriser les biographies des personnalités sur Wikipédia pour lesquelles, il y a bien une forme de gestion de consensus lors de la publication, mais, qui reste loin d'être parfaite et qui oblige à bloquer certains contributeurs voire à protéger la page contre les modifications.

Même s'il semble impossible de garantir une identité numérique vraiment infalsifiable, la blockchain peut néanmoins apporter un début de solution. Nous citerons ici quelques réalisations et projets dans ce domaine :



• La plateforme d'E-résidence lancée en 2015 par la République d'Estonie, qui permet aux non-résidents d'acquérir une nationalité estonienne numérique ou signer différents documents administratifs ;
• Un ensemble de technologies blockchain et biométriques a été développé le 19 juin 2017 par Accenture (NYSE : ACN) et Microsoft visant à soutenir l'initiative ID2020 afin de permettre que toute personne soit dotée d'une identité numérique de confiance ;
• Le projet d'utilisation des blockchains au profit des services de police et judiciaires Française pour faciliter le travail d'identification, mais également pour éviter toute corruption ;
• L'utilisation des blockchains dans les hôpitaux Française pour une meilleure gestion des patients ayant déjà une identité numérique ;
• L'utilisation des blockchains pour l'identification rapide et la facilité de gestion dans les aéroports et par les services des douanes Française.

2.4 L'IoT

L'une des grandes limites des objets connectés concerne leur sécurité. Cela constitue un frein à leur déploiement en milieu professionnel et industriel, car ils nécessitent une protection des données notamment en termes d'intégrité, de traçabilité, mais également de confidentialité.

Cette problématique découle notamment de la nature des architectures IoT traditionnelles basées sur des infrastructures centralisées ainsi que de la nature des objets. L'idéal serait donc d'opter pour un échange décentralisé et fiable de données entre les différents objets connectés en tenant compte de leurs faibles performances.

Comme nous l'avons décrit précédemment, l'absence de centralisation et le contrôle d'intégrité constituent les piliers sur lesquels s'est construite la réputation des blockchains.

Elles pourraient être utilisées pour limiter les risques d'intrusion, les attaques en déni de service, les attaques « Man-in-the-Middle » et les modifications des données stockées ou transitant par les objets connectés. Évidemment, il faudrait utiliser des blockchains très performantes et très réactives à l'instar de la blockchain RIPPLE, utilisée pour les transactions financières ou encore LISK basée sur le « proof of consensus » et non sur le « proof of work » comme le Bitcoin. Nous pourrions également citer Coco qui serait capable d'exécuter jusqu'à 1 600 transactions par seconde contre moins de 10 pour Bitcoin.

D'autres solutions de blockchain directement adaptées à l'IoT commencent à émerger. C'est le cas de Watson IoT développé par IBM. La plateforme IBM Watson IoT a été conçue pour tirer facilement profit des périphériques en leur permettant d'envoyer des données à des registres de blockchains privés afin de les inclure dans les transactions partagées avec des enregistrements infalsifiables. La réplication distribuée permet ensuite aux utilisateurs d'accéder aux données des objets sans avoir besoin de gestion centralisée. Tous les participants peuvent vérifier chaque transaction, évitant les litiges et en veillant à ce que chacun soit tenu responsable de ses rôles individuels dans l'ensemble de la transaction.

La blockchain développée par beAchain, dont l'objectif est de proposer à ses utilisateurs une plateforme pour développer soi-même ses propres applications aussi simplement que réaliser un site web. Dans le processus beAchain le travail de calcul, de l'exécution, de la comparaison ainsi que de la validation est confié aux machines.

3. Le futur

3.1 La résilience selon la blockchain

Parmi les grands principes de la blockchain, deux nous intéressent particulièrement : la distributivité et la décentralisation. À chaque fois qu'un bloc est ajouté à une blockchain, cette dernière est automatiquement ajoutée (distribuée) à l'ensemble des nœuds constituant la blockchain.

Évidemment la blockchain repose sur une technologie déjà existante et bien connue : le réseau pair-à-pair. Mais elle apporte certains avantages en termes de sécurité comme la notion de « consensus distribué » ou encore « l'immutabilité ».

Cette décentralisation permet d'éviter ce que les spécialistes de la Sécurité des Systèmes d'Information redoutent le plus : le « Single Point Of Failure ». Pour les professionnels de la Sûreté, elle propose de résoudre le problème de tolérance aux pannes donc d'obtenir une certaine résilience. Cette tolérance aux pannes est résolue dans la blockchain grâce à des protocoles comme Paxos permettant de gérer les consensus dans un réseau de nœuds faillibles.

La décentralisation, quant à elle, permet d'éviter un autre problème bien connu, l'engorgement au niveau d'un système ou même le Déni de Service Distribué. Dans le cas d'une blockchain, cette décentralisation peut intervenir sur un espace physique (géographique) très large donc très difficile à perturber.

Au niveau des applications qui pourraient donc bénéficier de la blockchain, nous pourrions imaginer le déploiement au niveau d'équipements réseaux de nouvelles générations qui répliqueraient leurs configurations (routes, ACLS, Vlans…), assureraient leur intégrité ainsi que la confidentialité et la traçabilité des mises à jour. Chaque équipement réseau pourrait alors conserver un registre. Cela permettrait également de remonter très rapidement un équipement lors d'opérations de maintenance. En cas d'attaque, il serait également très facile de déployer de nouvelles configurations. Sur un réseau d'entreprise de grande envergure, très réparti, cela devrait permettre d'avoir un réseau vraiment résilient et de tendre vers une disponibilité très proche de 100%

De même, un attaquant ne pourrait pas modifier de manière durable la configuration d'un équipement réseau en paramétrant notamment une backdoor.

En poussant un peu plus loin la réflexion, nous pourrions concevoir une nouvelle génération de pare-feux.

En plus, des avantages que nous venons de voir avec les équipements réseaux, nous pourrions, par exemple, considérer chaque règle comme une transaction. Elle serait alors intégrée au pare-feu avec le même protocole que l'intégration d'une transaction dans une blockchain classique. Dans ce cas, la blockchain utilisée devra avoir une réactivité très supérieure à ce qui se fait avec le Bitcoin ou Ethereum, la blockchain Nem pourrait être l'une de ces alternatives.

Autre grand problème de sécurité qui pourrait être adressé par la technologie blockchain : les sauvegardes. Plusieurs solutions ont commencé à voir le jour. Le projet Enigma du MIT permettra de stocker et de partager des données avec des tiers de manière sécurisée à l'aide d'une blockchain. Le stockage pourrait s'effectuer dans un Cloud (privé, public ou hybride). Évidemment le gestionnaire du Cloud ne pourra pas accéder aux contenus des informations qu'il gère et ne saura même pas à qui elles appartiennent. Cela pourrait être une alternative crédible à la cryptographie homomorphe qui peine à décoller.
Nous pouvons également citer la solution de Cloud, basée sur la blockchain, proposée par la société Storj . Là encore l'objectif est de pouvoir distribuer des données dont le contenu ne serait accessible qu'à leurs propriétaires. Nous devrions donc répondre aux besoins de nos 4 piliers de la sécurité à savoir : la disponibilité, la confidentialité, l'intégrité et bien sûr la traçabilité. Il existe d'autres projets et d'autres sociétés qui s'intéressent à la sauvegarde et à la sécurisation des données en ligne comme Arconis, Swarm ou encore MaidSafe.

À noter également que la blockchain permet non seulement de sauvegarder les données, mais également de les synchroniser. Cela permet de résoudre le problème récurrent (surtout chez les particuliers et les PME/TPE), mais non négligeable de savoir par qui et quand a été faite la dernière sauvegarde.

a blockchain pourrait donc enfin résoudre le problème de dépérimétrisation du Système d'Information des entreprises confrontées à un nombre croissant d'utilisateurs nomades. Nous pourrions alors garder un niveau élevé de sécurité tout en ayant une partie des données dans la nature.

3.2 Décentralisation et sécurisation des certificats

L'administration des certificats s'effectue grâce à l'utilisation d'une Infrastructure de Gestion de Clés gérée par un tiers de confiance. Même si les IGCs sont apparues il y a plus de 20 ans, elles sont encore trop peu déployées, car complexes à mettre en œuvre. Elles nécessitent de définir différentes autorités centrales (certification, enregistrement, dépôt, séquestre) et une gestion rigoureuse au quotidien. Mais le problème principal de la mise en place d'une IGC est avant tout organisationnel, car elle implique de très nombreux acteurs internes ou externes à l'entreprise.

Nous avons vu précédemment que la blockchain a justement pour objectif de supprimer les tiers de confiance (desintermédiation). Nous pouvons donc imaginer que cette gestion de certificats puisse être à terme confié à des blockchains (publiques, privées ou hybrides). C'est même probablement l'une des applications qui se prête le plus à l'utilisation des blockchains, le déploiement ne nécessiterait pas de passer par un tiers de confiance coûteux et pas toujours fiable. De plus, le vol ou la compromission de certificats seraient plus difficiles de par la nature intrinsèque de la blockchain. Ici la « chaîne de confiance » serait plus robuste notamment en termes d'intégrité que dans le cas d'une simple IGC.

Un cas emblématique peut également être évoqué : la Gestion des Droits Numériques vieux serpent de mer et sujet polémique depuis plusieurs années, car très intrusif (notamment au niveau des données personnelles) et très restrictif (géographique, transfert d'un support à l'autre…) même si de nouvelles solutions de DRM « allégées » existent comme Readum LCP.

3.3 Blockchain privée et traçage des traîtres

Depuis quelques années, l'une des plus grandes menaces pour les entreprises publiques ou privées se trouve être la fuite d'informations. Comme il est quasi impossible de se protéger à 100 % de ce fléau, une autre approche nommée le traçage des traîtres peut être envisagée. Les solutions évoquées pour résoudre ce problème sont basées sur les DRM ou le tatouage numérique. Une autre solution pourrait donc être l'utilisation d'une blockchain.

Reprenons le fonctionnement de base d'une blockchain. Par défaut, celle-ci n'assure pas la confidentialité, car le registre des transactions est accessible à tous. Cela tombe bien, car c'est justement ce que nous désirons.

En effet, dans notre problématique, la confidentialité n'est pas la priorité, mais nous désirons savoir qui est à l'origine de la fuite d'informations. Or dans une blockchain non seulement les données sont accessibles et visibles par tous, mais toutes les transactions sont archivées et non modifiables. En remontant la chaîne de blocs, nous pouvons donc remonter à l'origine de la personne qui a fait la transaction concernant la fuite d'informations.

Dans une organisation d'une certaine taille, nous pourrions imaginer une blockchain associée à un certain nombre d'ordinateurs stockant l'ensemble d'une blockchain « légère » basée sur le « proof-of-stake » et non sur le « proof-of-work » comme Bitcoin. Dans celle-ci, serait stockée l'ensemble des accès aux fichiers « sensibles ». Pour cela, il suffit d'intégrer lors de la création d'un fichier, des métadonnées contenant notamment une adresse de type Bitcoin ou équivalent. Cette adresse contiendrait des informations concernant l'ordinateur et l'utilisateur de celui-ci. Évidemment, chaque ordinateur devra posséder une bi-clé (privée/publique).

À chaque accès en lecture ou écriture d'un fichier, une transaction serait rajoutée dans la blockchain « file ». Nous pourrions donc avoir une vraie traçabilité du fichier et ainsi connaître la dernière personne et ordinateur ayant utilisé le fichier avant la fuite d'informations. L'intérêt de cette solution serait que les fichiers pourraient être consultés même sur des plateformes mobiles comme les smartphones ou les tablettes en utilisant une version modifiée des Simplified Payment Verification.

Néanmoins, il faudrait que les métadonnées contenues dans les fichiers ne soient pas falsifiables ou effaçables facilement. Pour cela, nous pourrions intégrer un processus de tokenisation comme le système proposé par la société Veredictum. La société Keeex propose également une solution de traçabilité blockchain qui pourrait être un début de réponse à la problématique.

3.4 Messageries sécurisées



Historiquement, la messagerie a été l'une des premières applications utilisées sur Internet. Elle repose sur le protocole SMTP. Celui-ci est un système « normalement » décentralisé, car chaque client est capable d'installer son propre serveur de messagerie. Cependant dans la réalité, la plupart des utilisateurs se servent soit des serveurs de messageries des grands acteurs de l'Internet soit des serveurs de leur propre entreprise. Ce qui fait que nous sommes dans un système qui se trouve finalement centralisé.

De plus, le protocole n'a pas été conçu de manière sécurisée, nous sommes donc obligés de rajouter une couche de sécurité, au niveau des serveurs, comme TLS. Nous pourrions évidemment utiliser des outils basés sur OpenPGP comme Enigmail pour gérer la sécurité entre deux clients. Mais là encore, force est de constater que le déploiement de tels outils est peu usité. En effet, nous retombons sur le problème de déploiement d'une IGC si nous voulons utiliser les solutions avec un très grand nombre d'utilisateurs.
Une fois de plus, la blockchain pourrait venir à notre secours pour pallier aux problèmes de sécurité de nos messageries à savoir : l'authentification, la confidentialité, l'intégrité et l'imputabilité. En fait l'architecture de la blockchain se prête bien à l'intégration d'un système de messagerie passé les difficultés de performances. Pour cela, la blockchain Revelator qui revendique jusqu'à 3 000 transactions par seconde pourrait être une piste de recherche.

L'autre problème à résoudre serait la taille d'un e-mail qui contrairement à une transaction peut être très important (au niveau du Bitcoin, la taille des blocs, qui comprend plusieurs transactions, est limitée à 1 mégaoctet.). Nous devrons donc conserver les e-mails dans une autre structure que celle de la blockchain, par exemple en utilisant la solution BigchainDB qui semble être la plus prometteuse.

I y aurait d'ailleurs peu d'intérêt à stocker les courriels à l'intérieur d'une blockchain, car ce qui nous intéresse, c'est surtout authentifier l'expéditeur, conserver l'intégrité de l'e-mail et assurer sa traçabilité. Il s'agit donc d'un volume de données très faible (principalement des hashs et des adresses). Pour la partie confidentialité, le chiffrement s'effectuerait de manière classique sachant que via la blockchain, chaque utilisateur posséderait au moins une bi-clé. En fait, pour le stockage, la blockchain est plus adaptée aux messageries instantanées voire aux tweets qu'aux messageries plus classiques.

Au niveau des messageries instantanées, certaines solutions plus ou moins abouties existent déjà. C'est le cas de Symphony déjà utilisée dans certaines grandes banques ou de Ring, mais dont la blockchain n'est utilisée que pour enregistrer les utilisateurs. Une initiative intéressante est à surveiller : Crypviser dont la version alpha est annoncée pour l'été 2018.
Au niveau des messageries classiques, décentralisées et basées sur une blockchain, de nombreux projets ont commencé à émerger tels que Cryptamail, Swiftmail ou encore Pikcio.

Conclusion

La blockchain est surtout connue pour ses applications traditionnelles comme les crypto-monnaies et les applications bancaires et juridiques au sens large. Pourtant, elle offre ou pourrait offrir un très large éventail d'applications notamment pour ce qui concerne la Sécurité des Systèmes d'Information. Dans cet article, nous n'avons effleuré que quelques pistes de réflexion qui nous semblaient emblématiques, mais nous avons été loin d'être exhaustifs. Nous aurions pu évoquer la gestion des journaux d'événements infalsifiables pour lesquels la blockchain est parfaitement adaptée (un pirate ne pourrait plus effacer ni modifier ses traces.), elle pourrait intervenir au niveau des « workflows » en assurant l'intégrité et la traçabilité ou encore calculer un indice de réputation des sites web grâce à l'une des caractéristiques principales de la blockchain : le consensus.

La blockchain est donc une technologie encore très jeune, mais avec un très fort potentiel, car transversal par rapport à toutes les autres technologies. Elle est de plus, bien documentée, possède de nombreux outils open source et a une communauté très large. Cela devrait lui permettre d'évoluer rapidement et de s'adapter à pratiquement tous les usages. Le temps et l'imagination semblent être les seules frontières pour la création de nouvelles fonctionnalités et applications. Il s'agit peut-être de la brique qui manquait à l'Internet pour passer de l'adolescence à l'âge adulte.

Néanmoins, tout n'est pas parfait dans le meilleur des mondes. De nombreux verrous technologiques devront être levés notamment les problèmes de performances ou de scalabilité. Attention également à la gestion des clés privées qui reste le talon d'Achille des blockchains même si la solution proposée par uPort pourrait être l'une des réponses à cette dernière problématique./.



DERVAL FLORIEL TEUKEU
Cybersecurity Consultant - Atos Digital Security

JAMES KUATÉ, COFONDATEUR QANTARA ASSET MANAGEMENT

Par la rédaction



Le Cameroun a la réputation d'avoir une diaspora performante. Cette diaspora, qui se démarque par son dynamisme, excelle quasiment dans tous les secteurs d'activités. De la médecine en passant. Par l'ingénierie, l'art, la culture, les sciences sociales ou encore les finances, les Camerounais sont ambitieux et ont la culture du travail. James KUATE ne fait pas l'exception. Il fait partie des talents qui portent haut le drapeau du Cameroun à l'hexagone. Le brillant banquier et financier porte aujourd'hui la casquette de cofondateur de dirigeant de QANTARA ASSET MANAGEMENT.

C'est au Cameroun que James KUATE effectue son cursus secondaire notamment au lycée classique de Garoua dans la région du Nord Cameroun et au lycée Leclerc de Yaoundé. Après son baccalauréat, il s'envole pour la France où il étudie les mathématiques à l'université Claude Bernard Lyon 1. En 1994, il obtient sa Maîtrise en mathématiques. Il enchaîne sa formation à l'Institut des Sciences Financières et des Assurances en actuariat. Il est également détenteur d'un DEA en philosophie, sciences financières et actuarielles.

Il démarre sa carrière à la Compagnie Parisienne de Reescompte. De 1999 à 2005, il travaille pour le géant Néerlandais de la finance ING. Il passera ensuite par Fortis BANK, Generali, Banque NEUFLIZE OBC et Candriam. Avec plus de 20 ans dans l'univers de la haute finance, en 2022, il se lance dans une aventure entrepreneuriale avec son associé Alain William avec la création de QANTARA ASSET MANAGEMENT.

Le 3 janvier 2023, Qantara Asset Management obtient son agrément définitif de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) comme société de gestion de portefeuille. Qantara AM a fait le choix stratégique de se spécialiser sur la dette souveraine africaine. Elle ambitionne légitimement d'établir un véritable pont entre l'Afrique et les marchés financiers.

James KUATE, aujourd'hui plus que jamais veut apporter sa contribution à la transformation des économies africaines./.



LA GESTION DES ACTIFS : COMMENT PEUT-ON LE DÉFINIR ET QUELS SONT SES PRINCIPES?

Source : Greta TPC

On peut définir l'asset management, comme cette opération qui consiste à gérer des fonds d'un ou de plusieurs partenaires financiers dans l'objectif de les faire fructifier au maximum. Bien sûr, des plus-values seront réalisées sur une longue durée suite à cette opération. Ainsi, afin de maximiser les profits, il faut investir non seulement dans les actions, mais également les fonds communs de placement.
Bien sûr, investir dans les Sociétés d'investissements à capital variable permettra également de maximiser les profits. Il est important de tenir compte de certaines obligations afin de pouvoir augmenter le rendement. Une entreprise spécialisée appelée « Asset Manager » est alors désignée pour assurer la gestion avec efficacité des produits de placements qu'émettent les assurances et les banques.

La gestion de portefeuilles se base sur quatre principes. Ces 4 principes de l'Asset Management sont les principales valeurs sur lesquels sa pratique se fonde dans l'objectif d'atteindre les différents objectifs. Il s'agit notamment de la valeur, le leadership, l'alignement et la garantie.

• La valeur

Le rôle des actifs est de donner de la valeur à l'organisation qui la possède. Alors, la gestion d'actifs se focalise principalement sur la valeur que l'actif pourrait apporter à ladite organisation.

• Le leadership

Très important pour créer de la valeur, le leadership a pour rôle de mettre en place la gestion d'actifs, mais de s'assurer également de son utilisation efficace dans l'organisation elle-même.

• L'alignement

Les différents objectifs d'une organisation se manifestent non seulement en activités et en plans, mais aussi en décisions techniques et financières.
La moindre décision qui sera prise comptera beaucoup pour atteindre les différents objectifs de l'organisation.

• La garantie

Il est certifié par la gestion d'actifs que les actifs rempliront leur fonction. La garantie concerne non seulement les actifs, mais aussi leur gestion et le système de gestion.
Pourquoi faire l'Asset Management et quelles sont les solutions de gestions d'actifs ?
Tout en investissant leurs fonds dans les actifs productifs, les gestionnaires d'actifs allouent un capital de manière très efficace. Précisons que ces fonds proviennent des investisseurs privés et institutionnels. Les avantages de l'asset management sont nombreux. Toutefois, pour bénéficier de ces avantages, il faut que les actifs en question soient confiés à un gestionnaire efficace.
Ce dernier doit être capable de mettre en place une bonne stratégie de gestion. Grâce à cette dernière l'asset manager pourra avoir un regard sur tous les actifs en sa possession. Les entreprises pourront tirer le meilleur profit de leurs ressources sans pour autant dilapider leur fonds dans de mauvais investissements.
Aussi, avec comme principal objectif qui est de faire prospérer le patrimoine des clients, certains gestionnaires optent pour l'utilisation d'un logiciel. En optant pour l'utilisation d'un logiciel, ces derniers s'offrent beaucoup d'autres possibilités comme :

• la possibilité de gérer les ressources partout ;
• garder une trace de l'ensemble des actifs ;
• la prévision des risques que ce soit juridique, opérationnel ou financier ;
• la mise en place des opérations de gestion d'actifs de façon plus efficiente avec un suivi beaucoup plus performant ;

• une optimisation du temps de gestion ;
• la détermination des niveaux de service ;
• la surveillance et prise de mesure du cycle de vie d'un actif ;
• et la gestion des portefeuilles actifs.

Les logiciels en question sont des solutions de gestions des actifs grâce auxquelles les investisseurs peuvent structurer leurs actifs. Deux options s'offrent à eux à savoir : internaliser ou externaliser.

L'internalisation signifie acheter et utiliser des softwares en interne. L'objectif pour l'investisseur est de réaliser, d'analyser et de procéder à une gestion efficace des investissements. Pour ce faire, il peut utiliser des produits ou des logiciels informatiques. Ces derniers sont facilement accessibles sur le marché. Il est aussi très important que l'investisseur élargisse régulièrement ses connaissances étant donné le développement continu des produits.

L'externalisation par contre implique l'utilisation de logiciels mis à la disposition par d'autres. Ces logiciels sont proposés par un fournisseur de service et permettent d'éviter l'exploitation indépendante de produits informatiques. Tout en accédant aux données de l'investisseur, le prestataire de services fournit des évaluations, des analyses et toute autre information nécessaire à l'investisseur tout en prenant en compte ses besoins.

Pour déterminer qu'un logiciel de gestion est efficace, ce dernier doit pouvoir se focaliser sur l'état et la performance des actifs. Il est également jugé efficient s'il parvient à créer un retour rapide sur investissement, améliorer l'efficacité opérationnelle, réduire les coûts, élever le niveau de conformité, réduire les différentes tâches administratives, etc.

Quels sont les différents types de produits en matière de gestion d'actifs ?

Grâce aux OPC (organismes de placements collectifs), il est possible de gérer l'épargne publique selon une orientation définie à l'avance. Ces instruments financiers mis au point par des sociétés agréées sont en quelque sorte des portefeuilles collectifs gérés par des professionnels. Aussi, les investissements dans un OPC se transforment en parts ou actions de l'organisme, ce qui reflète constamment la valeur du portefeuille détenu.

Cette valeur, exprimée en valeur liquidative, équivaut à la division de la valeur globale de l'actif net de l'OPC par le total des actions ou parts détenues.

En gros, la valeur de liquidation est le prix à payer pour l'achat et la somme reçue lors de la revente. Généralement, les organismes de placements collectifs interviennent sur un marché bien déterminé. Comme marché où les OPC interviennent, on peut citer les actions françaises et les obligations internationales.

Souvent très accessible, il existe d'autres marchés avec une gestion diversifiée entre les obligations, les actions ou d'autres marchés. Les parts démarrent souvent à quelques euros ou une dizaine d'euros. Pour plus d'éclaircissement, il est important de parler des OPCVM ou FIA et des sicav ou FCP qui sont quelques points de repère.

– OPCVM ou FIA

Réservée depuis 2013 à une catégorie d'OPC, l'OPCVM est une expression qui autrefois servait à désigner des fonds collectifs. Défini comme « organisme de placement collectif de valeurs mobilières », le terme OPCVM est réservé à des OPC qui non seulement révèlent de la directive européenne UCITS 4, mais sont aussi soumis à des règles d'investissement coordonnées au niveau européen. Pour ce qui est des autres fonds appelés fonds d'investissement alternatifs (FIA), ils relèvent de la directive européenne AIFM.

– Sicav ou FCP

Ce sont des Sociétés d'investissement à capital variable (sicav) et des fonds communs de placement (FCP) que l'on retrouve principalement dans la grande famille des OPC. Ce sont des supports juridiques avec une différence formelle, même si cela ne change rien pour l'épargnant.

L'Asset management : quels sont les différents types qui existent ?

En effet, il existe plusieurs types de gestion de portefeuille à savoir : la gestion collective, la gestion assistée ou conseillée, la gestion sous mandat, et la gestion pilotée. En outre, le détenteur de portefeuille peut directement traiter ses positions (achat ou vente) que ce soit à travers un compte-titre, ou un PEA. On parle dans ce cas d'une gestion individuelle.



Afin de l'épauler, il peut faire appel à un professionnel en optant pour les gestions citées plus haut.

– La gestion collective

Il peut arriver qu'un investisseur n'ait ni le temps ni les connaissances qu'il faut afin de gérer un patrimoine financier lui-même. Dans cette situation, il a la possibilité d'acquérir des parts FCP ou actions de sicav.

En supposant qu'il fasse cette acquisition, il ne peut que confier la tâche de faire prospérer l'épargne des investissements à une société de gestion.

Ainsi, cela se fera en toute conformité avec un profil qu'a résumé le DICI. Il s'agit du document d'informations clés pour l'investisseur dans lequel est fournie la carte d'identité de chaque OPCVM, y compris la stratégie d'investissement ainsi que les précédentes performances.

– La gestion assistée ou conseillée

Dans le cas d'une gestion assistée ou conseillée, le pilotage du portefeuille se fait par le détendeur lui-même. Les conseils d'un spécialiste ne seront nécessaires qu'en cas de besoin.

– La gestion sous mandat

La prise en charge de la gestion complète du portefeuille est faite par un gérant agréé par l'AMF. Ce dernier devra respecter le couple rendement/risque que le client lui a fixé. Naturellement, le gérant agréé s'occupe de la gestion moyennant une rémunération.

– La gestion pilotée

Dans le cas de la gestion pilotée, la gestion totale ou en partie du portefeuille est déléguée à un professionnel.

Cependant, une orientation (défensive, offensive, etc.) est déterminée au préalable. Aussi, en fonction des objectifs fixés par l'investisseur, le gestionnaire décidera de vendre ou d'acheter.

Quels sont les autres types de gestion d'actifs ?

.

Les gérants ou les societes gestion ont la possibilité de spécialiser l'OPC en fonction de la taille des sociétés.

C'est ainsi qu'on parle de large caps, de mid caps ou de small caps. Les large caps ou encore grandes valeurs sont surtout des valeurs de rendement capable d'assurer une liquidité optimale au portefeuille. Précisons qu'ils composent la plupart des indices phares.

Pour ce qui est des mid caps ou des valeurs moyennes, ils sont principalement recherchés pour leur potentiel de croissance. Les valeurs moyennes permettent également une diversification des portefeuilles. Avec le small caps ou encore petites valeurs, le risque est plus élevé même si le gérant a une approche très dynamique. Non seulement ces portefeuilles sont spécialisés, mais ils correspondent à des profils d'investisseurs bien déterminés.

Conclusion :

En somme, la gestion d'actifs, encore appelé Asset Management en anglais s'adresse aux investisseurs privés ainsi qu'aux institutionnels fortunés. Pendant que ceux privés achètent le savoir-faire et l'expertise des sociétés de gestion, les institutionnels se servent de leurs compétences afin d'effectuer leurs différentes opérations d'investissement./.

noohkema 4enterprise

> We provide mature set of services, using interactive media to enhance visual communication for corporates .

- 3D Visualisation
- Product prototyping
- 3D Animation
- Brand Content
- VR/AR

www.noohkema.com/enterprise

Powered by noohkema Game Studios



Sammy EKAMBI, le talent qui s'affirme

La rédaction

Ambitieux et travailleur, il existe bien une nouvelle génération des jeunes camerounais conscients des défis du présent et de l'avenir. Des pépites talentueuses qui ont fait le choix de l'excellence pour faire la différence. Sammy EKAMBI est un leader. Un dirigeant efficace qui au quotidien démontre par ses capacités à produire les résultats qu'avec la volonté et l'envie, on peut réaliser des belles performances.

En une décennie, l'esprit brillant a su se démarquer pour affirmer comme une grande valeur de l'univers bancaire et financier camerounais. C'est au sein de la filiale camerounaise Société Camerounaise des Banques du groupe bancaire marocain Attijariwafa que Sammy EKAMBI démarre sa carrière au début de la décennie 2010 comme auditeur interne Junior. Il enchaînera ensuite comme auditeur interne et auditeur interne Senior.

En 2016, Sammy Ekambi devient responsable contrôle Interne & Conformité pour le compte d'Attijari Securities Central Africa - ASCA une autre filière du groupe. Il continue à progresser et en 2018 il est nommé secrétaire général de l'ASCA.

Après 10 au sein du groupe marocain Attijariwafa, il s'engage en 2021 comme directeur général adjoint de la banque d'affaires indépendante Africa Bright en zone CEMAC. En 2022, il est porté à la tête d'Africa Bright Asset Management pour la CEMAC. Aujourd'hui, il fait partie des visages qui animent le marché de la gestion d'actifs dans la sous-région Afrique Centrale. Il est diplômé de l'Ecole Nationale de Commerce et Gestion Settat au Marovc en gestion financière et comptable. Il est également detenteur d'un Master 2 en Finance de la FSJES Casablanca.

Compétent et pragmatique, Sammy EKAMBI incarne la jeunesse camerounaise dynamique et ambitieuse. Sa connaissance profonde de l'environnement des affaires et sa maîtrise de la finance font de lui un acteur clé pour le développement de la sous - région./.

Impact du bien-être au travail sur la productivité et la performance des salariés

Mathilde Palfroy- cadremploi



Le bien-être de vos salariés compte pour vous ? Vous avez raison ! Une bonne qualité de vie au travail favorise l'investissement, la motivation, et permet de développer une ambiance agréable au bureau. Le bien-être professionnel rejaillit individuellement, pour chacun des salariés, mais aussi collectivement, au niveau du fonctionnement et des résultats de l'entreprise. Les salariés sont plus épanouis, plus efficaces, et l'entreprise gagne en compétitivité. Dans cet article, nous vous proposons de découvrir l'impact du bien-être au travail sur la productivité et la performance des salariés.

Qu'est-ce que le bien-être au travail ?

On parle de bien-être au travail pour caractériser la bonne qualité de vie des salariés au sein de leur entreprise.

Le bien-être au travail est une notion large. On peut distinguer :

• Le bien-être physique au travail, qui concerne le confort du salarié dans les locaux de l'entreprise et à son poste de travail (luminosité, tranquillité, optimisation des équipements, chauffage, etc.).

• Le bien-être psychologique au travail, caractérisé par une ambiance de travail agréable (salarié en adéquation avec ses fonctions, bonne entente entre collègues, management bienveillant, valeurs d'entreprise positives, etc.)

Pourquoi le bien-être au travail est-il important ?

Un salarié qui se sent bien va naturellement s'investir davantage et fournir un travail de meilleure qualité.

Le bien-être au travail est important :

• pour préserver la santé mentale et physique des salariés ;

• pour renforcer la motivation des équipes et la compétitivité de l'entreprise.

Le mal-être au travail n'est pas anodin et présente de nombreux risques pour le salarié comme pour l'entreprise : mauvais résultats, maladies, absentéisme, turn-over, etc.

Bon à savoir : la protection de la santé et de la sécurité mentale et physique des salariés est un devoir et une obligation de l'employeur.

Quel impact du bien-être au travail sur la productivité et la performance des salariés ?

Le bien-être au travail possède de nombreux impacts positifs sur la productivité et la performance des salariés, et renforce ainsi la compétitivité de l'entreprise.

Le bien-être au travail permet de lutter contre le risque de maladie professionnelle et d'absentéisme des salariés

Le bien-être des salariés minimise le risque d'absence pour maladie. Un salarié qui se sent bien a moins de chance de développer du stress ou de l'anxiété. Il est nécessaire de lutter contre le stress au travail des salariés, dont les effets et conséquences sont particulièrement néfastes sur les plans individuels et collectifs.

L'employeur doit aussi veiller à faire disposer ses salariés de bureaux agréables. Pour les salariés cadres par exemple, qui exercent l'essentiel de leurs fonctions derrière un ordinateur, l'utilisation de fauteuils et d'un équipement ergonomique est recommandée pour limiter les désagréments voire les dégâts de la posture assise prolongée.

Le bien-être au travail rend les salariés plus motivés et plus impliqués au travail.

Un salarié qui arrive heureux et en forme le matin va travailler plus efficacement. Savoir que son travail est utile et reconnu par son équipe et/ou ses supérieurs est stimulant, tout comme la perspective de passer un bon moment entre collègues à midi et/ou en fin de journée une fois le travail accompli. Le bonheur au travail n'a que des conséquences positives.

Le bien-être des salariés les rend plus impliqués, mais aussi potentiellement plus créatifs. Durant les pauses, ou dans un moment de repos personnel, il n'est pas rare par exemple pour un salarié investi dans son activité professionnelle de réfléchir à la meilleure manière de solutionner un problème ou de songer à un nouveau projet pertinent...

De plus, les salariés intéressés par leur travail et motivés par les objectifs de leur entreprise ont naturellement tendance à œuvrer dans une bonne ambiance interne et à savoir collaborer. Un bon climat d'entreprise fédère les énergies et permet de gagner en productivité et d'améliorer les résultats.



Le bien-être au travail favorise le dialogue et la confiance réciproque

Le bien-être au travail favorise le dialogue, la bonne entente, et permet de mieux communiquer en entreprise. Les salariés qui peuvent échanger sereinement et qui entretiennent de bonnes relations avec leur manager se sentent plus en confiance. Ainsi, en cas de difficulté par exemple, ils seront plus enclins à faire remonter le problème, à en discuter, et à ne pas se laisser dépasser par une situation problématique.

Des supérieurs à l'écoute de leurs salariés et qui leur permettent de disposer d'un peu de souplesse et d'adaptation dans leur vie professionnelle, en respect des besoins de chacun, disposeront d'une équipe plus épanouie et plus soudée. Un salarié considéré et respecté par ses collègues et sa hiérarchie, qu'on laisse en confiance concilier vie professionnelle et personnelle avec quelques arrangements sur les horaires ou les modalités de travail, est par exemple plus facilement prêt, en cas de besoin, à donner un coup de main de dernière minute, à reprendre un travail « raté », ou à se charger d'un projet imprévu.

Le bien-être au travail favorise l'investissement professionnel à long terme des salariés et le recrutement de nouveaux talents

Le bien-être au travail permet de fidéliser ses salariés et d'éviter la fuite des talents hors de l'entreprise. Une bonne méthode pour s'entourer des meilleurs.

Un salarié efficace et performant, mais que son poste ne motive plus va certainement essayer de négocier de nouvelles fonctions ou d'obtenir une promotion plutôt que de privilégier la recherche d'un poste dans une autre entreprise.

Cet état d'esprit rejaillit sur l'image de marque de l'entreprise et peut l'aider à recruter des profils intéressants. Pour les jeunes, l'ambiance et le bien-être au travail sont devenus souvent plus importants que le salaire et les responsabilités.

Comment assurer le bien-être au travail ?

Voici quelques pistes à réfléchir si vous souhaitez améliorer le bien-être au travail de vos salariés :

• Réfléchissez à l'organisation de vos locaux : sont-ils lumineux ? Les salariés disposent-ils de bureaux confortables avec des fauteuils et du matériel de qualité ? Si l'entreprise est organisée en open-space, les salariés peuvent-ils avoir accès à des bureaux fermés lorsqu'ils ont besoin de calme ? Vos salles et équipements communs sont-ils adaptés et accueillants ?

• Réfléchissez à la cohésion de vos salariés et à leur sentiment d'appartenance à l'entreprise : comment est organisé le management ? Le considérez-vous bienveillant ? Les salariés ont-ils un esprit d'équipe développé ? Exercent-ils des fonctions en adéquation avec leurs aspirations ? Leur laissez-vous une marge de manœuvre (horaires flexibles, télétravail) pour qu'ils puissent accorder au mieux leur vie personnelle et leur vie professionnelle ? Leur travail est-il reconnu ?

Bon à savoir : pour améliorer la qualité de vie de vos salariés, vous pouvez commencer par leur proposer de répondre à un questionnaire sur le bien-être au travail pour recueillir leur avis./.





CAMEROON CEO INTERGENERATION FORUM

SYNERGIE ENTRE LES GENERATIONS POUR UN CAMEROUN PROSPÈRE

DOUALA MAI 2023

DEVENEZ SPONSOR:

INFO@CAMEROONCEO.COM

TEL: +237 695869141